Téléphone : 04 66 45 55 97 Fax : 04 66 45 43 80

Mel: mairie-st-martin-boubaux@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 14 janvier 2022

Conseillers présents: Mmes GARD Nicole, RIBAUTE Agnès, MM. ANGELINI Jacques, ATGER Guy, COLSON Pierre, GARD Patrick, LOUCHE Alain, PERCEVAULT Fabrice

Excusés: MM MICHELET Jean-Pierre (procuration à ANGELINI Jacques), NICOLET Luc (procuration LOUCHE Alain).

Absente: Mme MAURY Sandra

Secrétaire de séance : M GARD Patrick

M le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint à 16h12.

Le Compte Rendu du précédent conseil municipal est validé à l'unanimité.

AEP : Signature de la prolongation du contrat de mandat avec la Communauté des Communes de Cévennes au Mont Lozère

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Autorise M le Maire, maître d'ouvrage pour le projet structurant pour la sécurisation quantitative de l'alimentation en eau potable permettant l'amélioration des milieux aquatiques à signer une prolongation du contrat de mandat avec M le Président de la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère.

Travaux SDEE :

- Etude devis de mise en place de prises électriques sur l'éclairage public de la place du village :

Le SDEE propose un devis d'un montant de 1 160.40 € TTC pour l'installation de 5 prises électriques sur la place village.

Le devis est accepté à l'unanimité par délibération.

- Plan de financement mise aux normes de l'éclairage public

Coût Total	Participation PNC	Participation SDEE	Contrats T	Part Communale
12 056.60	4 054.54	4 732.92	857.82	2 411.32
100.00 %	33.63 %	39.26 %	7.11 %	20.00 %

Le plan de financement est accepté à l'unanimité par délibération du Conseil Municipal.

- Enfouissement des réseaux électriques du Mazel

Le SDEE propose un devis de 19 274.00 € HT avec une participation de 11 960.00 €. La participation à charge de la Commune est de 7 314.00 €.

Le devis est accepté par délibération à l'unanimité.

Demande de financement et étude du devis pour l'achat d'une estrade

Un devis pour une construction de 5m sur 3m a été demandé. Une subvention va être déposée au GAL.

Demandes de DETR 2022 et plan de financement de chaque projet

Un seul projet fera l'objet d'une demande de DETR en 2022 : Rénovation thermique de bâtiment public ancien (achat et travaux de la maison Michelet).

Plan de financement :

Coût Total	DETR	Département	Part Communale
110 746.42	66 447.85	22 149.29	22 149.28
100.00 %	60.00 %	20.00 %	20.00 %

Le Conseil municipal décide par délibération de déposer ce dossier de demande de DETR 2022 et accepte le plan de financement proposé.

Demande d'indemnisation suite au cambriolage des garages communaux

Le Conseil Municipal autorise M le Maire A. LOUCHE à représenter la Commune de Saint Martin de Boubaux lors de l'audience du 17 janvier 2022. M le Maire est mandaté pour déposer une demande d'indemnisation de 2 000.00 € en réparation des dommages subit par la Commune et pour demander le remboursement des frais engagés pour renouveler le matériel et pour réparer le portail endommagé lors de l'effraction.

Remplacement du matériel du restaurant

Le Conseil Municipal accepte le devis proposé d'un montant de 779.00 € HT et demande à ce qu'il soit déduit de la caution de la précédente gérante Mme Tirefort.

Bassin de Poulassargues

Un échange de vues a lieu sur la question de la réhabilitation du système d'arrosage de Mme Robert sur le bassin DFCI de Poulassargues. Une rencontre entre les différentes parties est proposée.

Questions diverses :

- Le plan de financement de la phase n°2 de la Cure (école)
 Confirmation de la subvention du Gal d'un montant de 17 000.00 €
 Une demande de subvention dans le cadre des contrats territoriaux va être déposée pour un montant de 22 640.00 €.
- Evocation de la future gestion du réseau AEP via une application en ligne.